

MAIL D'INFORMATION NOUVEAUX REFERENCEMENTS

Chers adhérents,

Plusieurs marchés étaient à échéance au 31/05/2017, nous les avons renouvelés, voici les évolutions notables :

- Marché « Recouvrement de créances » :

Un seul fournisseur présent et reconduit pour deux ans : ATLANTIC CONTENTIEUX qui est très fiable et qui obtient de très bons résultats. Son taux de résolution des litiges auprès des adhérents du GAEL 56 est de 74 % des dettes. Nous avons profité de notre rencontre avec le dirigeant pour obtenir quelques informations sur le métier et avons mis en ligne une fiche conseil pour répondre à vos questionnements. M. SAPIN a 30 ans d'expérience et peut être de bon conseil sur vos problèmes en la matière, il répond à vos appels avec plaisir.

- Marché « Petit matériel de restauration » :

Un seul fournisseur renouvelé : COMPTOIR DE BRETAGNE. La société LA BOVIDA n'ayant fait aucune vente a été remplacée par l'entreprise familiale LABEL TABLE qui est fiable puisqu'elle travaille depuis plusieurs années avec les adhérents du GAEL 35. A cette occasion la mercuriale a été retravaillée et étendue afin de vous faire bénéficier de meilleurs prix sur une gamme plus étendue. Nous vous rappelons que vous n'êtes pas tenu de commander votre vaisselle et ustensiles de cuisine auprès des partenaires des sociétés de restauration avec lesquelles vous travaillez, si cela n'est pas stipulé dans votre contrat. Vous avez tout intérêt à faire jouer la concurrence.

- Marché « Téléphonie » :

Malheureusement, SFR PRO n'a pas voulu reconduire le contrat-cadre négocié l'année dernière puisque seulement 4 commandes ont été signées sur nos 280 adhérents. Pourtant, les économies enregistrées par ces établissements qui ont fait la démarche sont de 35 et 50 % en passant en consommation illimitée. Nous regrettons que cette réelle opportunité n'ait pas pu servir à plus d'entre vous.

Suite à cette expérience, nous nous sommes aperçus que les négociations de vos contrats téléphoniques n'étaient pas une priorité. Nous avons donc choisi de renouveler seulement pour un an le fournisseur le plus dynamique du marché sur les trois présents : PERFORMANCE TELECOM. Ce fournisseur a l'intérêt d'avoir la carte ORANGE, sachant que la majorité des adhérents sont abonnés à cet opérateur, il a une parfaite connaissance des offres et peut réaliser une étude sur vos besoins. Il est à même de vous proposer une alternative SFR PRO mais qui sera moins avantageuse que celle du contrat-cadre.

Nous avons mis en ligne une information complémentaire sur l'opérateur FREE qui peut convenir aux petits établissements scolaires pour réduire leurs dépenses dans ce domaine. Nous remercions à ce titre, M. Yann MAINGUY, chef d'établissement de l'école Sainte Thérèse à La Chapelle Caro qui a lui-même effectué cette démarche et nous a communiqué cette information.

- Marché « Librairie – Manuels scolaires » :
A noter que la société FUZEAU qui figurait sur ce marché pour la vente d'imprimés scolaires, a été transférée sur le marché « Imprimerie » pour une question de logique d'activité. Ce marché a donc été renommé « Imprimés scolaires – Imprimerie ». L'entreprise FUZEAU crée ses propres supports et les fabrique dans sa propre imprimerie. Elle propose de personnaliser vos documents et nombreux d'entre vous faites ce choix.

- Marché « Maintenance des systèmes de ventilation » :
Nous avons profité du renouvellement de ce domaine d'activité pour le reclasser. Il était jusqu'à présent classé dans le marché « Restauration » pour le dégraissage des hottes, or peu d'entre vous êtes concernés par cet entretien. Il n'était donc pas visible. Nous l'avons déplacé dans le marché « Sécurité – Obligations légales » puisque la maintenance des VMC en fait partie. Seule la société AIR CONTROL'OUEST a été reconduite pour deux ans. Nous n'avons pas renouvelé AEROLYS, filiale d'API, le fournisseur écarté du marché « Contrôle des extincteurs » pour raison d'éthique. Notre partenaire ALARMOR, référencé depuis plusieurs années dans le domaine des alarmes propose ce service, nous avons donc étendu son contrat.

- Marché « Dératisation – Désinsectisation » :
La société FARAGO a été renouvelée. Ce fournisseur est très bien placé en terme tarifaire, nous n'avons pas trouvé de concurrent au même niveau. Seule nouveauté donc, une grille tarifaire étendue, vous permettant de connaître les interventions possibles de ce partenaire lorsque vous rencontrez des soucis de nuisibles (taupes, fourmis, frelons asiatiques, chenilles processionnaires...).

- Marché « Contrôle d'extincteurs » :
Seule la société VULCAIN-PROTECTION ARMORICAINE a été renouvelée. Il est très difficile de faire face à un partenaire historique qui, étant bien implanté dans notre groupement, nous propose des conditions de prix très intéressantes. Nous accueillons un nouveau fournisseur : GSIS. Dans l'optique de vous proposer des profils de sociétés différentes, cette TPE vous apportera un service différent de celui du gros groupe. Nous avons profité de ce renouvellement pour mettre en ligne un simulateur de budget sur 10 ans. Les lignes présentes sur notre mercuriale n'étant pas utilisées à la même fréquence, ce tableau vous facilitera sa lecture. En mentionnant vos quantités, vous pourrez mieux vous rendre compte de l'incidence du choix de votre fournisseur et comparer avec vos factures actuelles. Une grande vigilance est à avoir sur ces interventions qui font régulièrement l'objet de surfacturation. Vous trouverez un dossier complet sur le site internet pour vous aider à mieux analyser cette dépense.

- Marché « Matériel et maintenance informatique » :
Afin de travailler en local, nous avons cherché un intervenant basé dans l'est du département puisque 1FO-TECH, notre partenaire en maintenance, est situé dans la région Lorientaise. Nous avons référencé la société ATWOCLIC.

- Nouvelle rubrique : « Collecte des déchets polluants » :
Suite à une information du CAEC et à la demande de plusieurs lycées adhérents, nous avons ouvert une sous-rubrique complémentaire dans le marché « Ménage – Entretien espaces verts » pour la collecte des déchets toxiques. En effet, jusqu'à présent le ramassage de ces produits était financé et organisé par le conseil régional. Ce service a été supprimé en 2017. Les établissements doivent désormais se charger eux-mêmes de ces enlèvements. La société CHIMIREC qui était partenaire de l'Etat pour les lycées bretons a été retenue.

- Nouveau fournisseur :
Pour compléter l'offre dans le traitement du Radon, nous avons référencé la société SOLUTIONS RADON. Ce nouveau partenaire apporte une solution différente de celles proposées par NEOSFAIR et PARAD. Il a l'avantage d'être basé à Hennebont et peut donc facilement se déplacer pour faire un diagnostic. Il se propose de venir mesurer gratuitement vos taux de radon, si vous avez réalisé des travaux par vous-même, avant de demander le passage de la société agréé pour vos contrôles d'efficacité. En plus de l'information sur sa fiche fournisseur, vous trouverez des éclaircissements sur le mail d'explication du marché. L'Ecole Notre Dame du Vœu à Hennebont a fait réaliser ses travaux de remédiation par cette société et en est satisfaite.

L'ensemble de ces modifications sont en ligne sur le site internet du GAEL 56, www.gael56.org, n'hésitez pas à consulter les fiches de présentation des fournisseurs afin de découvrir les possibilités proposées et conditions négociées.

Ce mail sera en copie dans les notes d'information sur notre site internet.

Je me tiens à votre disposition pour des questions éventuelles.

Bien cordialement,

Corinne Le Normand